

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 15 octobre 2025

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Nadine RIVET
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Michel CUBERTAFOND ; M. Thierry MIGUEL

> Assistant à la séance

- Ville de Limoges : Mme Lydia MOUSNIER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2025.29

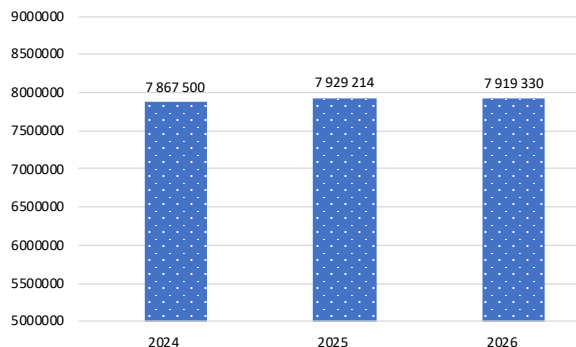
Débat d'orientation budgétaire 2026

Le budget prévisionnel de l'Opéra de Limoges devrait s'élever à 7 919 330 € pour l'année 2026 soit des prévisions équivalentes à celles de 2025 (cf. graphique 1). L'objectif est bien de préserver les dépenses de programmation et de transmission pour maintenir le niveau d'activité, spectacles et actions envers la population, dans un contexte de contraction des finances publiques.

Il s'agit donc à la fois le limiter l'augmentation des charges fixes tout en optimisant des recettes d'exploitation et en restant prudent sur le niveau des subventions publiques.

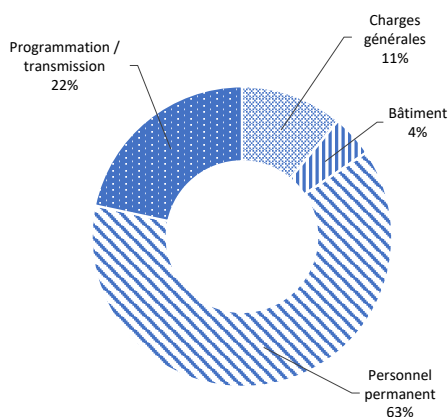
Par ailleurs, 20 000 € sont provisionnées en complément des crédits inscrits au budget 2025 pour la résorption du déficit cumulé.

Dans l'attente de ces décisions, le budget prévisionnel de l'opéra se présente de la manière suivante :



1- Dépenses de fonctionnement

Graph. 1 : Évolution des prévisions budgétaires



1.1- Charges fixes

Elles sont constituées des charges des personnels permanents et concourants aux besoins permanents (orchestre et chœur), des charges du théâtre en ordre de marche, de la location et des charges locatives des bâtiments, du remboursement des prestations effectuées par les services de la Ville pour le compte de l'Opéra et enfin de la dotation aux amortissements du matériel.

L'augmentation des charges fixes est contenue grâce au retour d'un taux d'inflation bas (environ 1% depuis le mois d'octobre dernier) et par les efforts particuliers pour limiter l'augmentation de la masse salariale.

Graph. 2 : Répartition des dépenses

> Charges de personnel : 4 970 030 €

L'augmentation de la masse salariale est limitée à 1,2 % par rapport aux prévisions 2025 :

- A la participation employeur aux contrats de prévoyance des agents en 2025 s'ajoutent celle relative à la mutuelle santé en 2026 ;
- Aucun nouveau recrutement n'est intervenu depuis trois ans en dehors des postes à remplacer suite à des départ et l'ensemble des évolutions se font à enveloppe constante ;
- La rémunération des artistes concourants aux besoins permanents est gelée depuis 2024. En effet, compte-tenu du déficit budgétaire constatée fin 2024, l'opéra n'a pu appliquer la revalorisation prévue par la négociation annuelle obligatoire cette année-là. En 2025, les négociations entre organisations syndicales n'ont pu aboutir à un accord. Aucune augmentation n'est prévue en 2026 ;
- Après la contraction de l'enveloppe des personnels de salle initiée à partir de septembre 2024, l'opéra réduit les coûts relatifs au personnel de sécurité nécessaire lors de chaque manifestation, en recrutant directement ces personnels depuis le 1^{er} septembre dernier pour les spectacles de sa programmation, en ajustant les besoins pour chaque manifestation et en refacturant ces personnels aux organisateurs pour les spectacles accueillis.

> Les charges de fonctionnement du théâtre en ordre de marche restent stables.

> Charges de bâtiment : 352 500 €

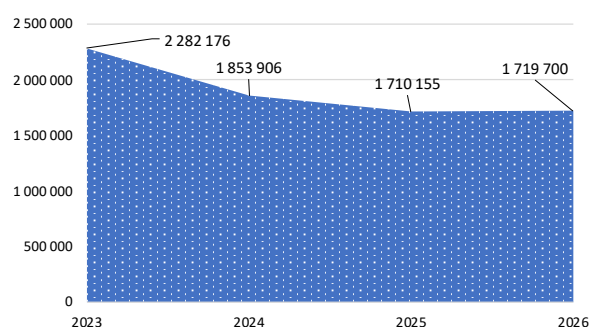
- Après la baisse du loyer du Grand-Théâtre opérée par la Ville de Limoges en 2024 et 2025 soit -120 000 € en deux ans, ce dernier est revalorisé selon les termes de la convention de mise à disposition du bâtiment soit en référence à l'indice des loyers des activités tertiaires ;
- Un ajustement des charges est prévu comme chaque année afin de prendre en compte les évolutions des coûts de l'énergie.

> Les prestations facturées par la ville à l'opéra (72 100 €) seront ajustées en fonction des dépenses réellement constatées sur la base de l'année 2025 sans entrainer d'augmentation au budget 2026.

1.2- Les dépenses liées à l'activité artistique s'élèveront quant à elles à 1 719 700 €. Elles se décomposeront ainsi :

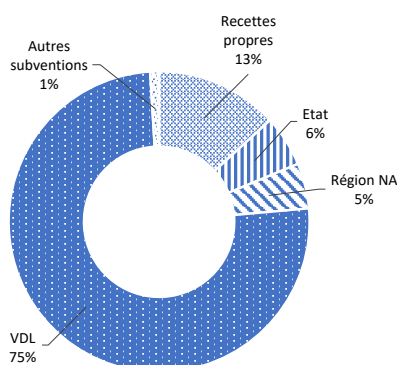
- Lyrique et musique : 1 113 700 €
- Danse : 330 000 € (hors ateliers)
- Tournée : 215 000 €
- Transmission (part variable) : 61 000 €

Il s'agit de limiter au maximum l'érosion de ces charges variables qui se stabilisent après une baisse importante en 2024. Cinq productions lyriques sont prévues dont une en version de concert. La diffusion de spectacles chorégraphiques reste équivalente à celle de 2024, la part variable des dépenses de transmission (musique et danse) étant dorénavant isolées afin de mieux les identifier.



Graph. 3 : Évolution des dépenses de programmation/transmission

2- Recettes de fonctionnement



Graph. 4 : Répartition des recettes

Elles sont constituées des subventions de l'État et collectivités territoriales, de la participation de partenaires sur certains projets spécifiques, des recettes d'exploitation (billetterie, vente de concert, location de salle, apport en coproduction...) et du mécénat.

2.1- Les subventions

Compte-tenu de la situation actuelle des finances publiques, les prévisions de recettes en 2026 sont prudentes. Elles se font strictement sur la base des recettes perçues en 2025 :

> La **subvention de la Ville de Limoges** s'élèvera en 2025 à 5 922 000 € dont 2 000 € de la politique de la ville. Cette subvention couvre les charges fixes de l'opéra.

> 415 160 € sont prévue pour l'**État (Ministère de la Culture)** qui comprend :
 - des crédits création : 335 000 € pour le conventionnement et 45 000 € pour le programme Mieux Produire Mieux Diffuser ;
 - des crédits transmission : 35 160 €.

Ces crédits sont reconduits sur la base de ceux allouées à l'opéra en 2025 en prenant en compte l'augmentation de 20 000 € de l'enveloppe MPDM affectée au projet Or Massif.

> La prévision de subvention pour la **région Nouvelle-Aquitaine** s'élève à 382 000 € même si la demande d'évolution formulée depuis deux ans sera renouvelée au moment du dépôt de dossier en janvier 2026. L'augmentation de la subvention de la région serait réaffectée particulièrement à la diffusion ou au soutien de projets en région.

> Pour le **Département de la Haute-Vienne**, la subvention a été ajusté à 13 000 € compte-tenu de la légère baisse en 2025.

> Un dossier a été déposé auprès du Fonds de Création Lyrique de la SACD pour la création du spectacle *Les Chaises*, d'après la pièce d'Eugène Ionesco ce qui devrait permettre à l'opéra de bénéficier de 30 000 € de subventions complémentaires en 2026.

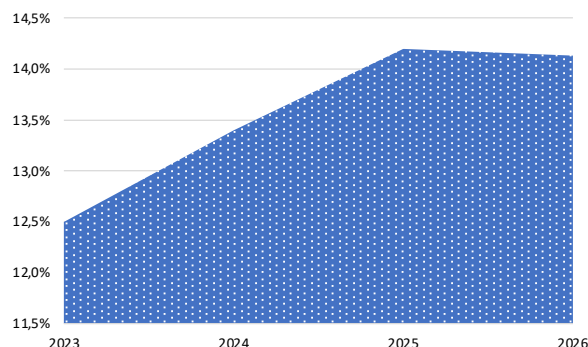
2.2- Les recettes propres

L'Opéra consolide ses recettes propres grâce notamment à une bonne fréquentation du public et une dynamique positive des recettes de mécénat (+33% en 3 ans).

> **Les recettes de billetterie** devront atteindre un montant en 2026 de 553 170 €. Cette estimation budgétaire est conforme aux années précédentes et réaliste au vu de la programmation prévue en 2026.

> Les recettes liées à la **diffusion des productions** de l'opéra ou à la participation de ses équipes artistiques à des projets extérieurs s'élèveront à 173 000 €

> Les recettes de location cumulées pour le Grand-Théâtre et pour Jean Moulin - Maison des Arts et de la Danse seront provisionnées quant à elles à hauteur de 140 000 € compte-tenu des demandes actuelles.



Graph. 5 : Évolution des recettes propres

> Les prévisions de **recettes de mécénat** sont également prudentes compte-tenu du contexte soit 180 000 € contre 225 000 € en 2025.

3- Investissement

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID : 087-200056505-20251017-DELIB202529DOB-DE

Concernant l'investissement, les dépenses inscrites correspondent à la capacité d'autofinancement de l'opéra compte tenu du montant nécessaire à inscrire en dépenses de fonctionnement pour la dotation aux amortissements relative aux biens inscrits à l'inventaire de l'opéra. En raison de la situation budgétaire actuelle, les investissements ont également été revus à la baisse afin de limiter l'impact de ses derniers sur la section de fonctionnement.



Section de fonctionnement

	BP 2024	BP 2025			BP 2026		
		DANSE	MUSIQUE	TOTAL	DANSE	MUSIQUE	TOTAL
DEPENSES	7 867 500			7 929 214			7 919 330
CHARGES FIXES	5 974 690			6 119 059			6 179 630
Bâtiment	430 000	0	350 000	350 000	0	352 500	352 500
Loyer	305 000	0	225 000	225 000	0	225 000	225 000
Charges locatives	125 000	0	125 000	125 000	0	127 500	127 500
Dotation aux amortissements	260 000	50 000	200 000	250 000	50 000	200 000	250 000
Personnel permanent	4 689 514	642 121	4 269 218	4 911 339	595 180	4 374 850	4 970 030
Mise à disposition par la ville	290 927	0	285 647	285 647	0	290 000	290 000
Orchestre et Chœur	1 336 514	0	1 407 000	1 407 000	0	1 405 000	1 405 000
Personnels permanents	3 062 073	642 121	2 576 571	3 218 692	595 180	2 679 850	3 275 030
Théâtre en Ordre de Marche (TOM)	486 176	74 750	430 870	505 620	73 000	450 000	505 000
Charges administratives	249 376	42 600	207 650	250 250	43 000	209 000	252 000
Charges de communication	82 000	12 150	70 850	83 000	10 000	65 000	75 000
Charges générales des formations musicales	14 000	0	13 000	13 000	0	14 000	14 000
Charges techniques	122 800	15 000	126 370	141 370	15 000	130 000	145 000
Frais de mission	18 000	5 000	13 000	18 000	5 000	14 000	19 000
Autres dépenses (recettes reversées)	30 000			30 000			30 000
Prestations Ville de Limoges	79 000			72 100	12 100	60 000	72 100
PROGRAMMATION/TRANSMISSION	1 692 810	350 454	1 359 701	1 710 155	330 000	1 328 700	1 719 700
Spectacles à Limoges	1 547 310	350 454	1 130 189	1 480 643	330 000	1 113 700	1 443 700
Spectacles en tournée	145 500		229 512	229 512	0	215 000	215 000
Transmission					41 300	19 700	61 000
RESERVE*	200 000			100 000			20 000
RECETTES	7 867 500			7 929 214			7 919 330
RECETTES D'EXPLOITATION	781 000			907 137			936 170
Apports en coproduction				43 000	0	10 000	10 000
Bar et produits dérivés	15 000	3 000	22 000	25 000	5 000	25 000	30 000
Billetterie	450 000	144 641	337 496	482 137	423 170	130 000	553 170
Location de salles	104 000			170 000			140 000
Spectacles hébergés	30 000			30 000			30 000
Vente de concerts	182 000			157 000			173 000
SUBVENTIONS	6 911 500			6 794 077			6 800 160
Ville de Limoges	5 922 500	920 000	5 002 500	5 922 500	920 000	5 002 500	5 922 000
Fonctionnement	5 920 000	920 000	5 000 000	5 920 000	920 000	5 000 000	5 920 000
Autres	2 500	0	2 500	2 500	0	2 000	2 000
Limoges Métropole	10 000	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000
Département	14 000	14 000	0	14 000	13 000	0	13 000
Région	419 000	32 000	350 000	382 000	32 000	350 000	382 000
Culture	407 000	32 000	350 000	382 000	32 000	350 000	382 000
Autres	12 000	0	0	0	0	0	0
Etat	538 000	90 160	364 840	455 000	90 160	343 000	433 160
DRAC	495 000	90 160	339 840	430 000	90 160	325 000	415 160
Autres	43 000	0	25 000	25 000	0	3 000	3 000
FONPEPS					0	15 000	15 000
Autres subventions	8 000			10 577	10 000	30 000	40 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	175 000			225 000			180 000
Recettes de mécénat	175 000			225 000			180 000
RECETTES D'ORDRE				3 000			3 000

Section d'investissement

	BP 2024	BP 2025		TOTAL	BP 2026		TOTAL
DEPENSES				350 000			270 000
Opérations d'ordre				3 000			3 000
Immobilisation incorporelles				100 000			20 000
Immobilisation corporelles				247 000			247 000
RECETTES				350 000			270 000
Virement à la section de fonctionnement				100 000			20 000
Opérations d'ordre, transfert entre section				250 000			250 000

* pour résorption du déficit cumulé